

ETAT CIVIL

DECES

Daniel, Aimé, Henri PUILLE, 13 janvier 2004

NAISSANCES

Zoé, Séverine, Odile DHAISNE, le 13 mars 2004
Kévin DUFRESNOY, le 21 mars 2004

SENS CIVIQUE

Le fait qu'il n'existe pas de réseau de collecte d'eau usées dans le village, n'autorise personne à les rejeter sur la voie publique, ce qui occasionne des nuisances pour le voisinage et des risques de contravention pour les responsables.

En ce début de printemps notre employé communal s'efforce de rendre le village agréable respectons son travail.

Association Paroissiale
Calendrier des messes
2^{ème} trimestre 2004 dans le secteur
Messe tous les dimanches
à 11 h à Ressons-sur-Matz.

	Samedi 18h30	Dimanche 9H30
3/4 avril	Orvillers-Sorel	Monchy-Humière
10/11 avril	21 h Ressons	10H30 Antheuil
17/18/ avril	Neufvy/Aronde	Mareuil la Motte
24/25 avril	Villers/Coudun	Vignemont
1/2 mai	Coudun	Conchy-les-Pots
8/9 mai	Marquéglise	Biermont
15/16 mai	Ressons	10 h 30 Cuvilly
22/23 mai	Baugy	Orvillers-Sorel
30/31 mai	Villers/Coudun	10 h 30 Ressons
5/6 juin	Monchy-Humière	Margny/Matz
12/13 juin	Antheuil-Portes	Gournay-sur-Aronde
19/20 juin	Mareuil-la-motte	Boulogne-la-Grasse
26/27 juin	Belloy	Coudun

MEMENTO

Horaires de la Mairie :

mardi de 14 à 18 heures
jeudi de 14 à 18 heures
samedi de 10 à 12 heures

Horaires de la Poste :

Fermée le Lundi
Du mardi au Vendredi de 14^H 15 à 16^H 15.
Samedi : de 9^H30 à 11^H30,

Répertoire téléphonique :

La Mairie : 03.44.85.01.24
L'École : 03.44.85.08.69
Le Collège de Ressons : 03.44.42.50.63
La Poste : 03.44.85.01.28
Ambulance-Taxi : 03.44.85.08.04
Médecins : 03.44.85.01.11
Pharmacie : 03.44.85.07.82

Les pompiers :

FOYART J. : 03.44.85.07.62
PUILLE J-P : 03.44.85.06.88
TASSART J. : 03.44.85.07.27

Ramassage des ordures ménagères :

Tous les mercredis

Horaires de la bibliothèque intercommunale :

(Place de la Gare à Boulogne la Grasse)
mercredi de 14 à 16 heures
samedi de 15 à 17 heures

Bulletin municipal tiré en 250 exemplaires.

Comité de lecture : Dominique BENARD
Gilbert HARANG
Patrick KUSZPA
Yves LEMAIRE
Jean-Marc MORISOT

Mise en page : Dominique BENARD

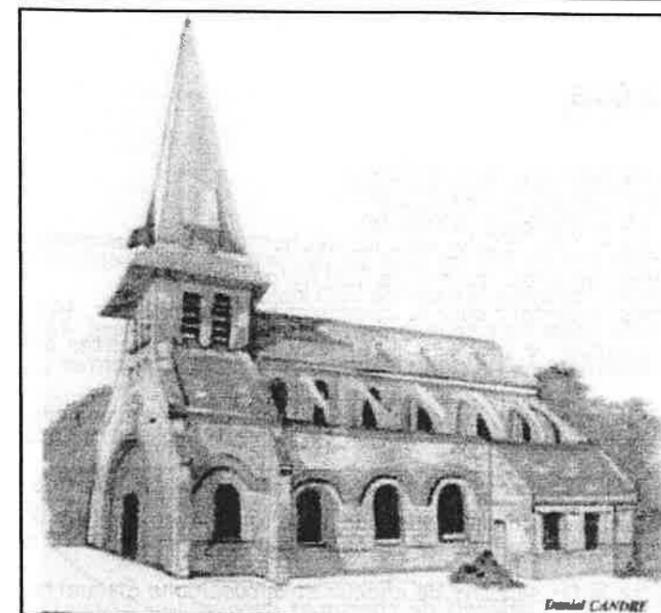
Responsable de la publication : Yves LEMAIRE

Le Comité de Lecture se réserve le droit de remanier tout article dans le but de garantir une bonne compréhension. Toute information antérieure à la date de l'actuel *Conchylien* pourra être refusée par manque de place. Envoyez vos écrits à la mairie avant le 15 mai 2004 pour qu'ils paraissent dans le numéro 44.

Le Conchylien

MARS 2004

Bulletin Municipal du 31 MARS



Sommaire

Lettre du Maire :	1
Recensement militaire	1
Nos déchets	2
Le tri des déchets à l'école	3
Info Comité des fêtes	3
Résultat des élections: 21/28/03	4
Cérémonies Patriotiques	5
La réunion du CM du 16/01/04	5
Info course cycliste	5
La réunion du CM du 27/02/04	6
La réunion du CM du 27/02/04	7
La réunion du CM du 26/03/04	8
La réunion du CM du 26/02/04	9
État Civil	10
Association Paroissiale	10
Mémento :	10
Bibliothèque intercommunale :	10

Recensement militaire

Pour le recensement militaire de la 2^{ème} période de l'année 2004 (avril à juin), devront se présenter en mairie à partir du 1^{er} Avril 2004, les françaises et les français nés en janvier, février et mars 1989.

Lettre du maire

LETTRE DU MAIRE

Le recensement de la population effectué dans la commune entre le 15 janvier et le 19 février fait apparaître, comme on pouvait s'y attendre, une forte augmentation de la population. C'est maintenant près de 600 habitants que compte notre village, soit une progression avoisinant les 30% depuis le dernier comptage. Pourtant, ce n'est qu'en 2008 que ce chiffre sera pris en compte pour le calcul de la dotation globale de fonctionnement, ce qui est regrettable car on peut se réjouir de ce regain de la population.

Pour un développement harmonieux du village, il serait souhaitable que de nouvelles constructions soit réalisées, de manière à combler les espaces vides entre les immeubles existants. Pour ce faire, il est nécessaire que les propriétaires de terrains constructibles les mettent en vente.

Depuis le 07/07/2001, avec le Conseil Municipal, nous avons œuvré pour que les inondations que nous avons connues ce jour-là ne se reproduisent plus. Les travaux réalisés en ce début d'année sont destinés à en diminuer les risques.

Certains s'étonnent que nous n'ayons pas réalisé la pose de caniveaux, ni la réfection de la chaussée en enrobé sur toute la longueur. Cela n'était pas compris dans les financements que nous avons obtenus. Seuls les travaux de lutte contre les inondations étaient pris en charge et les impératifs budgétaires ne nous permettent pas de faire plus.

Cependant, dès que les conditions météorologiques le permettront, les travaux de réfection prévus seront effectués.

Le Conseil Général ayant répondu favorablement à notre demande de financement pour la deuxième tranche de renforcement du réseau de distribution d'eau potable, nous allons pouvoir entamer cette réalisation dans les prochains mois.

Le Maire
Yves LEMAIRE

NOS DECHETS

En 2003 nous avons produit près de 10 000 tonnes de déchets tout confondu. (83% ordures ménagères (OM), 5% journaux-magazines, 4% emballages, 8% verre).

La moyenne par an et par habitant au pays des sources est de 490 kg sans les déchetteries qui comptent pour leur part 95 kg/an/hab. Nous sommes loin de la moyenne nationale qui est de 365 kg/an/hab.

Cela nous a coûté 1 056 648 Euros TTC, un poste très important pour la communauté de communes, 44% du budget général. Il est primordial de continuer et d'accentuer le tri des OM afin de ne pas augmenter ce poste.

En avril, le Centre de Valorisation Énergétique de Villers st Paul entrera en fonction, ce qui entraînera quelques changements dans nos habitudes.

A partir du mois de mai, la collecte des encombrants se fera une seule fois par mois. Le jour de ramassage ne sera pas le même que pour les OM, il vous sera communiqué par enveloppe avec une liste d'exemples d'encombrants.

L'ambassadeur de tri du CCPS pourra passer contrôler le tri sélectif de chacun et apposer une étiquette en fonction de la qualité du tri. Si ce n'est pas conforme, il risque de ne pas être enlevé.

Une visite du centre sera possible au mois de juin, lors d'une opération portes ouvertes.

La déchetterie de Lassigny est, quant à elle, prête à recevoir tous vos déchets, quels qu'ils soient (gravats, ferraille, carton, verre, huile de vidange, pneus, déchets vert, etc...). L'accès est gratuit pour les particuliers, et payant pour les artisans (12,20 €/m³). De Conchy à Lassigny, il ne faut que trente minutes pour faire un aller retour: ce n'est pas si loin !

11.422, c'est le nombre de visites à la déchetterie de Lassigny en 2003. Normalement pour septembre 2004, celle de Ressons sur Matz, devrait entrer en fonction.

Avec les beaux jours, il n'y a pas que les hirondelles qui reviennent mais aussi le gazon et les branches taillées. Il serait dommage de les envoyer à Villers Saint Paul, en sachant que si le tonnage et le coût augmentent, cela aura un impact systématique sur les impôts à venir. D'autres solutions sont possibles, notamment l'aire de dépôt temporaire derrière la salle des fêtes. Cette zone est un avantage que nous devons apprécier par le fait d'habiter à la campagne, d'avoir des cultures où il est possible d'épandre le gazon et du matériel agricole prêté pour l'occasion. Alors, essayons de tenir compte de ces avantages et facilitons le travail de reprise, en séparant bien branches et gazon et en ne laissant pas des sacs poubelles pleins ainsi que divers objets non déchets verts. Le tout devant rester dans des quantités acceptables, il faut au maximum privilégier la déchetterie.

Les composteurs individuels font partie des solutions. Ils sont disponibles aux habitants de la CCPS avec une participation de 26 à 28 €, selon la taille du composteur. J'en ai acheté un l'année dernière et je suis autant surpris que satisfait du résultat.

Rappel, le container d'ordures ménagères, à proximité des collecteurs de verre sur la place, a été mis en place pour les besoins de la salle des fêtes et pour éviter aux habitants des résidences secondaires de laisser leurs poubelles trois jours sur le trottoir, mais en aucun cas pour recevoir des encombrants. Il est si facile pour le moment de les mettre devant sa porte.

Nous sommes capables de lutter contre l'ouverture d'un centre d'enfouissement technique près de chez nous, alors appliquons-nous tous les jours à trier nos poubelles jusqu'à ce que cela devienne un automatisme.

Patrick KUSZPA

Taxe d'habitation	7.16 %
Foncier Bâti	13,80%
Foncier non bâti	36,66 %
Taxe Professionnelle	6,64%

Après en avoir délibéré le budget primitif est adopté à l'unanimité des membres présents, ainsi que les 4 taxes qui restent inchangées pour la 3^{ème} année consécutive de notre mandat., ce dont on peut se réjouir, mais qui compte tenu des programmes importants d'investissements à venir (assainissement, suite du renforcement du réseau de distribution d'eau potable, terminaison du bordurage de la rue Sagnier etc.) et dont certains seront obligatoires, ils nous appartiendra de faire un choix!..

REMISE DE PRIX



Courant janvier, les membres de la Commission Environnement présidée par M. Eric BEAUCAMP, ont remis un prix + 1 diplôme aux gagnants du concours des maisons illuminées pour les fêtes de fin d'année. Cette cérémonie s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse, accompagnée du verre de l'amitié.

REUNION DE CONSEIL DU 26 mars 2004

L'an deux mil quatre, le 26 mars à 20 heures 30, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Yves Lemaire, Maire.

Etaient présents : Lemaire Yves, Puille Jean-Philippe, Beaucamps Eric, Quillet Philippe, Baillon Michel, Kuszpa Patrick, George Jacky, Grelin Jean, Dewidehem Yvon, et Harlay Jeannine. Massouille Odile et Pinsson Marie-Christine.

Absents : Ridoux Philippe – Marouzé Gérard – Cleuet Guy

ORDRE DU JOUR :

BUDGET PRIMITIF 2004.

FONCTIONNEMENT	TOTAL	FONCTIONNEMENT	TOTAL
RECETTES	408 691,43 €	DEPENSES	408 691,43 €
Produits des services	2 692,00	Charges à caractère général	81 956,69
Impôts et Taxes	95 833,00	Charges de Personnel	66 975,00
Dotations, participations	109 574,94	Dépenses imprévues	3 436,03
Autres produits	8 500,00	Autres charges de gestion courante	112 764,00
Atténuation de charge	1 700,00	Charges financières	1 406,15
Produits financiers	120,00	Virement section d'investissement	142 153,56
Excédent antérieur reporté	190 271,49		
INVESTISSEMENT DEPENSES TOTAL	403 293 ,40 €	INVESTISSEMENT RECETTES TOTAL	403 293,40 €
Remboursements Emprunts	4.452,29€	Dotations, fonds divers	5 533,24 €
Opération d'équipement (travaux)	358 239,34 €	Subvention d'investissement	203 315,62 €
Dépenses imprévues	13 233 ,24 €	Remboursement d'emprunts	18 000,00 €
Résultat reporté	27 368,53 €	Immobilisations incorporelles	6 922,45 €
		Vir. de la section de fonctionnement	142 153,56
		Résultat reporté	27 368,53 €

LE TRI DES DECHETS A L'ECOLE

Le premier décembre 2003, Cédric, un animateur du *Pays des Sources*, est venu dans notre classe pour nous apprendre à trier les déchets dans les poubelles qui conviennent.

Dans la caisse jaune, nous devons mettre :

les bouteilles en plastique transparentes ou opaques, les emballages en carton, les boîtes de conserve, les briques de lait, de jus de fruits, de soupe, les flacons de produits de toilette, les rouleaux vides d'essuie-tout et de papier toilette, les barquettes en aluminium, les bidons de sirop en métal.

Dans la caisse bleue : nous mettons, les journaux, les magazines, les revues, les livres usés sans leur couverture cartonnée, les catalogues, les prospectus
- les feuilles de papier.

Le conteneur à verre : sert à mettre les bouteilles en verre et les bocaux alimentaires.
Tout le reste se met dans la poubelle ordinaire.

IL FAUT FAIRE TRES ATTENTION AUX ERREURS DE TRI!

La vaisselle en verre, les bouteilles ou bidons qui ont contenu des produits toxiques, les bouteilles d'huile, les ampoules électriques, les vitres cassées, les mouchoirs, les enveloppes vont dans notre poubelle habituelle.

Cédric nous a dit que l'on pouvait aller mettre certains déchets à la déchetterie de Lassigny:
-les appareils électriques, les déchets verts (le gazon, les tailles de haie...)les meubles et tous les objets encombrants, les piles électriques qu'il faut donner au gardien, les vêtements, les pneus, les gravats.

Tout le monde doit trier ses déchets pour ne pas polluer la nature et éviter de gaspiller les matières premières (le bois, le pétrole, l'aluminium, etc.)

Au cours des semaines qui ont suivi cette animation, nous nous sommes bien entraînés dans notre classe à trier les déchets. Au mois de février 2004, nous sommes allés en petits groupes apprendre le tri des déchets aux élèves de la classe maternelle.

Les élèves de la classe de CE1/CE2 de Conchy-les-Pots.

INFOS COMITE DES FETES

Avec l'arrivée du printemps le Comité des Fêtes a repris les activités prévues au programme.

Le Carnaval s'est déroulé sous un ciel relativement clément mais restant froid, je pense que les participants ainsi que les spectateurs garderont un bon souvenir de cette 3^{ème} édition.

Merci au C.P.I pour la sécurisation du cortège et à la Municipalité pour l'aide matérielle apportée.

Le repas dansant du printemps s'est déroulé dans une excellente ambiance. Après le copieux coucou, la centaine de personnes présentes a pris possession de la piste de danse grâce à l'orchestre VERONIQUE et PATRICK.

Un rappel : Samedi 10 avril salle polyvalente (9H30 - 11H00) inscription des enfants au concours de dessins.

Pour les fêtes de Pâques, les cloches passeront le dimanche 11 avril 2004 place de l'église, pour les jeunes conchyliens (de 0 à 11 ans).

Samedi 17 avril : Concours de dessins intercommunal.

Samedi 8 mai 11 heures : cérémonie au Monument aux Morts, suivie d'un vin d'honneur.

Le dimanche 16 mai, projet d'une journée dans un parc de jeux à définir suivant le coût d'une part et les réservations d'autre part (53 maximum).

A retenir samedi 26 juin, Saint Jean, journée non stop avec divers concours et en soirée restauration champêtre animée par ANTOINE, RENE, SYLVA

Au plaisir de vous retrouver.

Pour le Comité
Le Président
Jean GRELIN

Commune de Conchy-les-Pots

Le 21/03/2004

COMMUNE DE CONCHY LES POTS

Page 1

RESULTATS

S C R U T I N		DATE DU SCRUTIN	
ELECTIONS REGIONALES 1er tour du scrutin		Dimanche 21 Mars 2004	
Inscrits : 434	Suffrages exprimés : 243		
Votants : 253	Taux de participation : 58,29%		
Votes blancs : 1	Taux d'abstention : 41,71%		
Votes nuls : 9			
CANDIDATS	SUFFRAGES	% DES SUFFRAGES	
PICARDIE A GAUCHE	43	17,70%	
F.N. POUR LA PICARDIE	80	32,92%	
AIMER LA PICARDIE	81	33,33%	
RASSEMBLEMENT P.C.F.	14	5,76%	
L.O/ LIGUE COMMUN.REVOLUTION.	25	10,29%	

Le 28/03/2004

COMMUNE DE CONCHY LES POTS

Page 1

RESULTATS

S C R U T I N		DATE DU SCRUTIN	
ELECTIONS REGIONALES 2nd tour du scrutin		Dimanche 28 Mars 2004	
Inscrits : 433	Suffrages exprimés : 282		
Votants : 291	Taux de participation : 67,21%		
Votes blancs : 1	Taux d'abstention : 32,79%		
Votes nuls : 8			
CANDIDATS	SUFFRAGES	% DES SUFFRAGES	
GEWERC	88	31,21%	
DE ROBIEN	109	38,65%	
GUINIOT	85	30,14%	

Commune de Conchy-les-Pots

Suite de la page 6

RESULTAT DE L'EXECUTION BUDGETAIRE :

L'excédent de fonctionnement de l'année 2002 était de 60.634,21 € + Excédent de l'année 2003 qui est de 9.177,94 € = 69.812.15 €

Le déficit d'investissement de l'année 2003 est de - 36.028.95 €.

L'excédent : 69.812,15
- 36.028,95 (déficit)
= 33.783.20

RESULTAT GLOBAL DE L'EXERCICE = 33.780,20 € d'excédent.

Le compte administratif du S.D.E.P est voté à l'unanimité des membres présents.

RAPPORT DE LA SAUR SUR LA QUALITE DE L'EAU

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil, le rapport annuel de la saur sur la qualité et le prix de l'eau de l'année 2002.

Le volume total consommé est égal à 28.007 m³ pour 242 abonnés.
Le prix du M³ pour un usager qui a une consommation de 120 m³ est de 1,749 €.

L'eau de la commune, distribuée au cours de l'année 2002, a présenté une bonne qualité bactériologique. Elle est conforme aux normes réglementaires fixées (nitrates, fluor...) et non conforme pour les pesticides, compte tenu des valeurs enregistrées, la consommation de l'eau est déconseillée aux femmes enceintes et aux nourrissons.

Le conseil municipal approuve le rapport annuel de l'année 2002.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

Les membres de l'A.P.E. remercient les quelques personnes ayant donné du papier, carton, laine, etc., pour l'après-midi ateliers. Elles se reconnaîtront.

Petits rappels de nos festivités pour l'année scolaire 2004 :
Samedi 3 avril 2004 à partir de 14 h 30 Salle des fêtes de CONCHY -LES-POTS.

Loto Quine

Samedi 12 juin 2004 à partir de 15 h 00 Kermesse de fin d'année scolaire à BOULOGNE-LA-GRASSE.

Jeux – Stands – Tombola

Spectacle de magie

Repas froid dansant en soirée sur réservation

(d'autres informations vous seront données ultérieurement dans vos boîtes aux lettres pour le repas)
Samedi 2 octobre 2004

Salle des fêtes de ROYE-SUR-MATZ
Concours de belote (horaire à définir)

En vous espérant très nombreux et au plaisir de vous retrouver. Pour les membres de l'A.P.E.
RENDU Maryse

REUNION DE CONSEIL DU 27 FEVRIER 2004

L'an deux mil trois, le 27 février à 20 heures 30, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Yves Lemaire, Maire.

Etaient présents : Yves Lemaire, Puille Jean-Philippe, Beaucamps Eric, Marouzé Gérard, Baillon Michel, Kuszpa Patrick, George Jacky, Grelin Jean et Harlay Jeannine.

Absents : Ridoux Philippe (remis un pouvoir) – Quillet Philippe (remis un pouvoir) – Massoulle Odile – Pinsson Marie-Christine et Cleuet Guy.

ORDRE DU JOUR :

COMPTE ADMINISTRATIF – COMMUNE 2003.

Après l'ouverture de la séance, Monsieur le Maire présente le compte administratif de l'année 2003 de la commune, dont les résultats sont les suivants :

Total des dépenses de fonctionnement = 155.954,44 €
Total des recettes de fonctionnement = 219.213,13 €
SOIT UN EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT DE : 63.258,69 €

Total des dépenses d'investissement = 33.620,80 €
Total des recettes d'investissement = 33.173,10 €
SOIT UN DEFICIT D'INVESTISSEMENT DE : - 447.70 €

RESULTAT DE L'EXECUTION BUDGETAIRE :

L'excédent reporté de l'année 2002 était de 154.381, 33 € + Excédent de 2003 qui est de 63.258, 69 € = 217.640.02 €.

Le déficit d'investissement de l'année 2002 reporté était de - 26.920.83 € , déficit de 2003 est de - 447.70 € = - 27.368,53

RESULTAT GLOBAL DE L'EXERCICE = 190.271.49 € d'excédent

Excédent	217.640.02
Déficit	- 27.368.53
	= 190.271.49

Le compte administratif de l'année 2003 est voté à l'unanimité des membres présents .

COMPTE ADMINISTRATIF DU S.D.E.P. 2003

Monsieur le Maire présente le compte administratif du service de l'eau , dont les résultats sont les suivants :

Total des dépenses de Fonctionnement : 521.58 €
Total des recettes de Fonctionnement : 9.699.52 €
SOIT UN EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT DE 9.177, 94 €.

Total des Dépenses d'Investissement : 191017.95 €
Total des Recettes d'Investissement : 154989.00 €
SOIT UN DEFICIT D'INVESTISSEMENT DE : - 36.028.95 €

Suite page 7

REUNION DE CONSEIL DU 16 JANVIER 2004

L'an deux mil quatre, le 16 janvier à 20 heures 30 le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de monsieur Lemaire Yves, Maire.

Etaient présents : Yves Lemaire, Baillon Michel, Quillet Philippe, Puille Jean-Philippe, Beaucamps Eric, Grelin Jean, Kuszpa Patrick, George Jacky, Dewidehem Yvon, et Mesdames Harlay Jeannine, Massoule Odile et Pinsson Marie-Christine.

Absents : Ridoux Philippe, Marouzé Gérard et Cleuet Guy.

ORDRE DU JOUR :

Projet de décharge du Bois des Loges

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé concernant les enquêtes publiques du projet de décharge, à l'unanimité des membres présents, se prononce contre l'autorisation de défrichage et contre l'implantation du centre d'enfouissement technique.

Éclairage Public

Suite aux différentes demandes reçues en Mairie de la part des habitants du village concernant l'éclairage public, Monsieur le Maire renouvelle le dossier de demande de subvention afin d'améliorer l'éclairage.

Travaux de la Rue du Sagnier

Les travaux pour l'amélioration du réseau pluvial ont débuté le 12 janvier dernier, pour une durée d'environ un mois. A ce jour date de parution du bulletin il ne reste plus que les travaux de finitions.

Centre aéré 2004

Pour l'année 2004, la commune reconduit la subvention communale pour le centre aéré pour le camp Ado, pour les 4/13 ans.

Le coût pour l'année 2003 s'élève à 10.092,13 €.

Travaux pour l'année 2004

Pour l'année 2004, ne sont prévus que des travaux de voirie.

CÉRÉMONIE S PATRIOTIQUES

8 MAI

Une cérémonie patriotique à la mémoire des soldats tombés au Bois des Loges aura lieu au Monument aux Morts de FRESNIERES le samedi 17 Avril 2004 à 10 heures 30.

Afin de marquer votre intérêt à empêcher la profanation de ce lieu venez nombreux.

Réunion au Monument aux Mort de CONCHY -LES-POTS à 11H30, lecture du discours du Ministre des Anciens Combattants, Appel des Morts, Dépôts de Gerbe, fin de cérémonie suivi d'un vin d'honneur offert par la municipalité.

AVIS POUR LES AMATEURS DE COURSES CYCLISTES.

Le tour de Picardie traversera CONCHY-LES-POTS le 15 mai 2004 entre 15 h 30 et 15 h 55.
Arrivant de BOULOGNE-LA-GRASSE par la D27*, il traversera la RN17 et se dirigera vers ROYE-SUR-MATZ par la D27*
(*D27 = rue de Boulogne et rue de Noyon)